

Le chef de l'Etat, au pouvoir depuis 2001, obtient 58 % des voix face à Jean-Pierre Bemba

# Joseph Kabila, premier président élu du Congo

Le général-major Joseph Kabila, 35 ans, est le premier président démocratiquement élu en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis l'indépendance de cette colonie belge, en 1960.

Les résultats du second tour de l'élection présidentielle, qui a eu lieu le 29 octobre, ont été annoncés, mercredi 15 novembre dans la soirée, au Grand hôtel de Kinshasa placé sous haute surveillance des équipes bleues de l'ONU. En 30 minutes, la publication des chiffres du premier tour avait donné lieu à trois journées de violences meurtrières.

Joseph Kabila, fils et successeur en 2001 de Laurent-Désiré Kabila, l'homme qui avait renversé le dictateur de Mobutu en 1997, a obtenu 58,05 % des suffrages exprimés, contre 41,95 % à son adversaire, Jean-Pierre Bemba, 44 ans, héritier du néopatrimoine, selon les chiffres annoncés par l'Institut démocratique Mobutu, le président de la Commission électorale indépendante (CEI). Les candidats disposent de trois jours pour transmettre des recours à une cour suprême de justice.

## CHRONOLOGIE

- 1960** : le Congo belge accède à l'indépendance.
- 1965** : coup d'Etat du colonel Mobutu, qui rebaptise le pays « Zaïre » en 1971.
- 1997** : le général Mobutu est renversé par Laurent-Désiré Kabila, chef d'une rébellion soutenue par le Rwanda.
- 2001** : assassinat de Laurent-Désiré Kabila auquel succède son fils Joseph.
- 2002** : l'accord entre les chefs de guerre ouvre une période de transition.
- 30 juillet et 29 octobre 2006** : premier et second tour de la présidentielle.

Si cette instance confirme le résultat, Joseph Kabila sera officiellement investi le 10 décembre. Son élection marque le terme des quatre années de « transition », qui ont suivi une longue période de guerre (1996-2002) ayant causé la mort de plus de trois millions de personnes.

Dès l'annonce des résultats, M. Kabila est intervenu à la télévision, se présentant comme « le président de tous » les Congolais, demandant à ses compatriotes de « rester unis et de vivre dans la fraternité et la tolérance ». La veille, il avait déclaré qu'il n'hésiterait pas à faire rétablir l'ordre en cas d'agitation. Mercredi soir, alors que des manifestations de liesse accueillaient la victoire de M. Kabila dans les villes de l'est du pays où il domine, la capitale Kinshasa, où M. Bemba est largement majoritaire, est restée calme.

## « Hold-up électoral »

Le candidat Bemba n'avait pas réagi samedi matin au résultat annoncé, mais son directeur de campagne, Fidèle Babala, a dénoncé un « hold-up électoral ». Contestant « un score factice qui ne reflète pas le vote transparent que souhaitent les Congolais », il a réitéré cependant la promesse d'une élection violente. M. Babala estime que « le pays n'a pas besoin de plus de troubles » et que « ce n'est pas la rue qui construit une démocratie ». « Nous réagissons en constituant une opposition constituative, mais nous ne ferons pas le plaisir de blanchir un pouvoir qui commence par une tricherie. »

De son côté, William Swing, le représentant spécial des Nations unies en RDC, a, jeudi matin sur Radio France internationale, « félicité les Congolais pour le calme et la sérénité avec lesquels ils ont fait leur devoir et montré leur détermination à choisir leurs dirigeants ».



Des partisans de Joseph Kabila célèbrent la victoire de leur champion au second tour de l'élection présidentielle, mercredi 15 novembre, dans les rues de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. (A. BÉGIN/FRANCE PRES)

La violente mise en cause de l'honnêteté du processus électoral par l'archevêque de Kinshasa, Ngi Frédéric Etso, fait cependant craindre une réaction violente dans la capitale congolaise, où des affrontements ont fait 4 morts, samedi 11 novembre.

Les observateurs de l'Union européenne font état d'« abus clairs » des « listes électorales » d'électeurs – 1,5 million sur 25 millions – censées permettre le vote de personnes omises ou autorisées à voter loin de leur domicile. Mais ils notent que ce processus « initial » est relevé

aussi bien dans les provinces acquises à M. Kabila, comme le Katanga, que dans celles où domine M. Bemba, comme l'Équateur. Selon eux, ces anomalies ne devraient « pas avoir d'incidence sérieuse sur le résultat de la présidentielle ».

(A. BÉGIN/FRANCE PRES)

## le maître de l'ombre

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Ce n'est que la première des nombreuses zones d'ombre jamais dissipées, même par les membres de sa famille qui gardent un silence de tombe.

En 1978 Joseph cras sa car de son père en Tanzanie, où ils vivotaient sous des noms d'emprunt pour échapper aux espions de Mobutu. Laurent-Désiré Kabila passe en coup de vent et survit grâce à des pêcheurs. Joseph, en grandissant, conduira à l'occasion ses canions.

Le ratage semble alors intégral. Il ne sera interrompu qu'en 1996 lorsque le Rwanda et l'Ouganda, dans le plus grand secret, mettent sur pied une coalition anti-Mobutu. Laurent-Désiré Kabila est tiré de la nappaline historique et des nations de tolérance de Dnr es-Salaam pour participer à la rébellion, dont il prendra bientôt la tête. Mais l'ex-maquisard vivra découvrir qu'il est téléguidé par ses parrains rwandais et ougandais. Pré-

caution judiciaire, il interromp les vagues études de Joseph, et confie le « petit » au chef militaire des troupes rwandaises, James Kabarebe. Joseph sera à la fois l'aide de camp du génie rwandais de la guerre, en même temps que les yeux et les oreilles de son père chez ses « alliés » omnipotents. Joseph observe, apprend, encaisse aussi, en silence, les sarcasmes des Rwandais qui voient en chaque Congolais un danseur seul et inconséquent.

Quand les villes commencent à tomber et que les Forces armées zaïroises, les FAZ, se « déphasent » à vue d'œil, Laurent-Désiré Kabila retrouve ses réflexes. Un sceau pour la rébellion est confectionné à la hâte, reproduisant le petit lion d'un dessin animé de Walt Disney. Il sert à signer des contrats miniers assortis d'avances farouches qui permettent d'assurer l'intendance. Joseph se souvient de la méthode.

Pour l'heure, il apparaît aux yeux du

monde au moment de la prise de Kisangani. C'est une mauvaise entrée en matière. Dans les environs de la ville, des réfugiés hutus rwandais en fuite viennent d'être exterminés par les troupes de Kigali lancées à leur poursuite. Quel rôle joue alors Joseph, qui ne quitte pas James Kabarebe d'une semelle ? C'est l'un de ses secrets les plus lourds.

## « Un tueur à petit feu »

Puis c'est la prise de Kinshasa, en mai 1997, et l'ouverture d'une courte parenthèse d'euphorie. Le Rwanda entend faire de l'ex-Zaïre, rebaptisé République démocratique du Congo (RDC) un protectorat.

Kabila père envoie son fils en formation à l'Académie militaire de Pékin, puis l'en rappelle en catastrophe au bout de trois mois. Là, à demi-ses parrains « étrangers » de leurs fonctions, et ceux-ci préparent une nouvelle guerre pour venir le déloger à Kinshasa.

La RDC évite l'effondrement militaire grâce à l'arrivée de soldats de toute la région, en plus des Hutus rwandais et burundais recrutés par Kabila père.

Joseph, nommé chef d'Etat-major de l'armée de terre, navigue entre les fronts, et supervise les arrangements avec les alliés, qui conditionnent leur solidarité à l'accès aux richesses minières du pays. Le cuivre et le cobalt quittent le Katanga sur des canions zimbabwéens, mais la RDC, échappe à la défile.

Puis vient le coup de théâtre. En janvier 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné dans son bureau par son propre garde du corps. Qui, au juste, a orchestré la mort du « bouddha noir », dont la paranoïa et les frasques avaient lassé jusqu'à ses alliés ? Le mystère, un de plus, demeure. Le 26 janvier, un conseil des « tontons », les proches de feu Laurent-Désiré, désigne son fils pour lui succéder, estimant que le jeune homme timide sera malléable.

Joseph a 29 ans. Il est le plus jeune chef d'Etat au monde. Plus tard, il dira simplement : « Le pouvoir m'est tombé dessus ». Sa tâche prioritaire, alors, consiste à survivre. Il s'y emploie à sa façon, dans l'ombre. Les « tontons », peu à peu, sont centés, alors que Joseph cherche des soutiens à l'étranger. « Méfiez-vous de l'eau qui dort, prévenait un habitué de la présidence. Au niveau politique, c'est un tueur, mais un tueur à petit feu, pas une brêle. Il a appris à supporter les humiliations, à attendre son heure, puis à frapper, le moment venu. »

Pour financer la campagne électorale de 2006 qui doit, enfin, le légitimer aux yeux du monde comme à ceux des Congolais, il n'hésite pas à mettre en œuvre les vieilles recettes, en bradant les ressources minières du Congo pour remplir les caisses de campagne. Voici à présent le maître de l'ombre parvenu à son objectif : être élu président par les Congolais.

JEAN-PHILIPPE RÉMY

## SOMALIE

### Washington s'inquiète de la déstabilisation de la Somalie

LES ÉTATS-UNIS ont réagi, mercredi 15 novembre, à la publication du rapport de l'ONU concernant ce pays, les violations de l'embargo sur les armes à destination de la Somalie, notamment par l'Erythrée, l'Iran et la Syrie, et pointant le risque d'une guerre de grande ampleur.

Un porte-parole du département d'Etat, Gonzalo Gallegos, a souligné que Washington « s'inquiète depuis longtemps des actions de déstabilisation » au Soudan, qui « menent des pays voisins, l'Erythrée qui soutient la continuation de l'expansion militaire des Tribunaux islamiques (qui contrôlent une partie de la Somalie) ».

Tribunaux islamiques autour de Baidoa », la ville où siège le gouvernement officiel de transition somalien.

L'Iran a aussi réagi en estimant que les conclusions du rapport « font le jeu de l'ennemi qui veut aggraver le bain de sang en vendant des armements à ce pays ». « La République islamique d'Iran espère que la fin des affrontements internes viendra des négociations et d'une gestion pacifique de la situation », a déclaré Mohammad Ali Hosseini, porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Pour les islamistes somaliens, le rapport « est pour une grande part l'ouvrage de l'ennemi qui veut

accélération et décélération parfaitement continues.

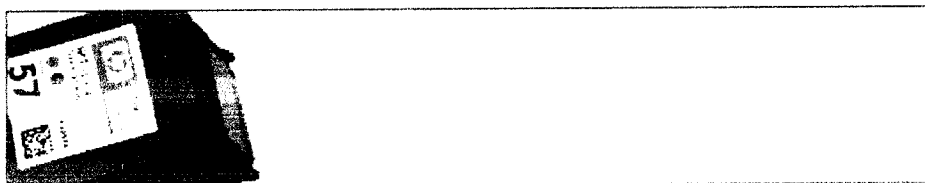


Avec la transmission séquentielle continue DSG, vos vitesses passeront en un clin d'œil, sans débrayage et sans décélération. Terminé les à-coups, le plaisir de conduire atteint les sommets de la perfection. Quand on connaît la multitude d'équipements déjà présents dans la Passat, il est difficile de ne pas céder à la tentation.

**Espace Suffren**  
40 ter. av. de Suffren  
Paris 15<sup>e</sup>  
Tél. : 01 53 58 10 00

**Michel Ange**  
97, rue Michel Ange  
Paris 16<sup>e</sup>  
Tél. : 01 40 71 12 12  
et  
52, av. du Général Leclerc  
Boulogne-Billancourt

R. C. S. Paris R 407 035 38



CONGO-KINSHASA

## Kin redoute qu'"on allume l'incendie"

REPORTAGE MARIE-FRANÇOISE CROS ENVOYÉE SPÉCIALE À KINSHASA

**L'activité a repris peu à peu vendredi dans le centre de la capitale congolaise. La pluie et la modération du discours de Jean-Pierre Bemba ont apaisé les esprits. Selon l'UE, les votes par dérogation suspects n'ont pas pu fausser le résultat final.**



Kinshasa a retenu son souffle jusqu'à vendredi matin. *"Cette nuit, j'ai cru que ça tirait. Je me suis réveillé en sursaut"*, explique un quidam à son ami. *"Mais ce n'était rien, seulement l'orage."* La pluie qui s'est abattue sur la capitale congolaise a rassuré ceux qui craignaient des violences à la suite de la proclamation de la victoire électorale du président Kabila, moins populaire, ici, que son rival - *"ça va refroidir les esprits échauffés"* - et achevé de jeter sur la ville un inhabituel silence. Mais en fin de matinée, si les quartiers populaires restaient anormalement calmes, l'activité reprenait peu à peu dans le centre, où les blindés blancs de la Monuc (Mission de l'Onu au Congo) montaient la garde, derrière des sacs de sable, dans tout le quartier ou Jean-Pierre Bemba, déclaré perdant par la Commission électorale indépendante

(CEI) à ses bureaux, ses gardes armés (en nombre réduit depuis deux jours) et ses télévisions.

*"Ce pays souffre d'un manque de leadership"*, s'exclame un employé. *"Pourquoi Bemba n'appelle-t-il pas à manifester ? Il devrait faire comme Gbagbo (le Président de Côte-d'Ivoire, dont le discours sur l'"ivoirité", appuyé par des milices, a entraîné une guerre civile, NDIR.) qui, tous les jours, harangue ses gens"*, regrette-t-il. Bemba a parlé. Mais s'il a dit, jeudi, qu'il *"ne pouvait accepter ces résultats qui sont loin de refléter la vérité des urnes"*, il a annoncé qu'il recourrait à *"toutes les voies légales"* pour faire valoir ce point de vue.

Jeudi, vers 8h30, des "shegues" (sans-logis enfants et adultes) ont tenté de placer un barrage de pneus enflammés non loin des bureaux de M. Bemba, au rond-point Forescom; la Monuc les a dispersés. Un peu plus tard, des "shegues" et des jeunes gens ont tenté de provoquer les Casques bleus gardant les bureaux de M. Bemba, avant d'être, eux aussi, dispersés. Vers 11h, un important groupe de marcheurs était signalé, venant des quartiers "chauds" et se dirigeant vers le centre. Des émeutiers ? Vérification faite, c'étaient des travailleurs, décidés à se rendre au boulot malgré l'absence de transports publics...

Dans les quartiers populaires, personne n'a fêté la victoire du chef de l'Etat, comme si ses partisans avaient peur qu'une étincelle mette le feu à la ville. Et si, il y a quelque temps, les partisans de Bemba criaient qu'ils ne se laisseraient pas voler la victoire, aujourd'hui chacun semble craindre que quelqu'un allume l'incendie. Car Kinshasa bruisse de rumeurs, violentes ou absurdes, à la mesure de l'inquiétude des Kinois face à une possible explosion; attisées ou créées par des malveillants; facilitées par la confiance aveugle qu'a le petit peuple congolais dans la puissance technologique des "Occidentaux" - chacun étant convaincu, ici, que ceux-ci *"ont boutiqué les élections"* en faveur de Joseph Kabila.

Les Kinois ne veulent guère entendre les observateurs internationaux lorsque ceux-ci disent que la CEI a accompli de remarquables efforts de transparence et que son organisation a été nettement meilleure au second tour de la présidentielle qu'au premier. Ils ne s'intéressent qu'au million de votes par dérogation (hors de la circonscription de l'électeur) sur 16

millions de votants, dénoncé par Jean-Pierre Bemba.

### Votes par dérogation

Vendredi après-midi, la Mission d'observation de l'Union européenne a publié les principaux éléments de son analyse sur ce point. Il s'avère que c'est en Equateur (pro-Bemba) que ces votes ont été les plus nombreux (253 192), suivi par le Katanga (pro-Kabila; 154 116), le Bandundu (pro-Bemba; 138 127) et Kinshasa (pro-Bemba; 124 720). Viennent ensuite le Sud-Kivu (pro-Kabila; 83 710), le Nord-Kivu (pro-Kabila; 78 991), le Kasai occidental (pro-Bemba; 77 806), la Province orientale (pro-Kabila; 61 227), le Kasai oriental (pro-Bemba; 59 120), le Maniéma (pro-Kabila; 32 920) et le Bas-Congo (pro-Bemba; 31 831).

Les observateurs européens ont calculé un à un, pour 47 000 bureaux de vote sur un total de 50 000, l'incidence maximale pour chacun des candidats que pourraient avoir les votes par dérogation en supposant qu'ils soient tous frauduleux ("*ce qui n'est pas le cas*") et destinés tous à favoriser le même candidat ("*ce qui est absurde*"). Elle est de 650 000 voix, alors que la différence entre les deux candidats atteint 2,5 millions de voix. Enfin, il existe des régions où il y avait plus de votes par dérogation que de votes normaux. "*Nous l'avons signalé à la CEI et une trentaine de responsables de bureaux de vote ont déjà été traduits en justice pour manipulation manifeste*", a expliqué le chef de la mission, le député européen Philippe Morillon.

© La Libre Belgique 2006

...

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>





Le carnet de Colette Braeckman

## Les observateurs clarifient l'objet du litige électoral

Le général Philippe Morillon, qui dirige la mission d'observation de l'Union européenne (300 observateurs, répartis dans tout le pays depuis le début du processus) est à la fois prudent et clair. Il a pris connaissance des doléances exprimées par le candidat vaincu, Jean-Pierre Bemba, qui a constaté que 1.421.291 électeurs, soit 10% du total, avaient voté en dehors de leur circonscription. Estimant que la Commission électorale indépendante n'avait pas répondu de manière satisfaisante à ses requêtes, le vice président sortant, utilisant les voies légales, a demandé à la Cour Suprême de Justice de trancher. En attendant, il refuse de reconnaître la victoire de Joseph Kabila.

C'est dire si la position des observateurs internationaux est délicate. Prudent donc, celui que tout Kinshasa appelle désormais « le général » s'est bien gardé de juger sur le fond, attendant le rapport final de la mission qui devra être rendu après le dépouillement des résultats des élections provinciales. Clairs malgré tout, Morillon et son adjoint Eric des Pallières ont expliqué à la presse les subtilités des « listes des omis » et des « registres de dérogation », objets du litige.

La première reprend les noms de tous les électeurs régulièrement inscrits lors des opérations d'enrôlement mais dont les données personnelles n'ont pu être retrouvées au moment du vote, soit 1.421.291 cas. En réalité, au moment du vote, 300.000 de ces électeurs seulement votèrent sur les listes spéciales créées à leur intention, parce qu'ils furent autorisés à voter autrement, sur des

« registres de dérogation ».

Et c'est bien là le fond du litige : ces registres ont permis le vote régulier de tous ceux qui étaient autorisés à voter ailleurs que dans leur bureau initial, soit 937.732 personnes. La Commission électorale indépendante a fourni aux observateurs la liste de tous les bénéficiaires de ces dérogations : 263.913 membres et agents des 50.000 bureaux de vote, 111.294 observateurs nationaux, 3.025 journalistes nationaux et surtout 559.500 témoins des partis politiques. Ce dernier chiffre pourrait surprendre mais chacun a pu constater que lors du deuxième tour des présidentielles, les témoins n'étaient jamais moins de quatre par bureau. Pour Eric des Pallières, cette présence « démontre à quel point le peuple congolais s'est engagé massivement dans le processus, il était présent partout ». Visiblement fatigués par des nuits de veille, les observateurs européens assurent que, pour 47.000 bureaux de vote, ils ont analysé les données qui leur ont été transmises par la CEI et les ont comparées avec leurs propres observations. Ils concluent que, effectivement « les registres de dérogation ont dans de nombreux cas été utilisés dans des proportions bien au delà des cas initialement prévus ». Il y a eu abus manifeste de l'usage de ces registres dans plusieurs provinces, le Katanga (fief de Kabila) mais aussi l'Equateur, (fief de Bemba) le Kasai Occidental mais aussi le Sud Kivu.

Autrement dit, les dérogations ont bénéficié aux deux camps. Mais surtout, conclut Eric des Pallières « même en supposant, -hypothèse absurde – que toutes les dérogations aient bénéficié au même candidat dans tous les bureaux de vote du pays, cette incidence, au regard des résultats obtenus, ne pourrait dépasser les 650.000 voix. » Or Kabila totalise 2.616.957 voix d'avance...

Les autres missions d'observation (Fondation Carter, réseau des confessions religieuses, des ONG européennes EURAC ) arrivent toutes à la même conclusion provisoire : même s'il y eut des irrégularités, elles ne furent pas de nature à faire basculer le résultat final et le processus fut « transparent et intègre ». D'ici moins d'une

semaine, la Cour Suprême de Justice rendra son verdict définitif et la loi aura alors le dernier mot.

Ce billet a été posté le Vendredi, novembre 17th, 2006 à 7:16pm et est classifié sous [Non classe](#), [actualité](#). Vous pouvez suivre les réponses à ce billet au travers de [RSS](#). Les réponses sont fermés, mais vous pouvez [commenter](#) de votre propre site.

Les commentaires sont fermés.

« [Kinshasa est privée de sa fête et boude le vainqueur](#) »

## • Rechercher

## • Pages

- [Ma bio](#)

## • Catégories

- [actualité](#) (45)
- [commentaire](#) (19)
- [interview](#) (4)
- [medias](#) (1)
- [Non classe](#) (31)
- [subjectif](#) (1)
- [vu par ailleurs](#) (1)

## • Archives

- [novembre 2006](#)
- [octobre 2006](#)
- [septembre 2006](#)
- [août 2006](#)
- [juillet 2006](#)

## • Liens - Presse

- [Radio Okapi](#)
- [Le soir en ligne](#)

## • Méta

- [Connexion](#)

## • Le Soir en Ligne